



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 62383

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les revendications exprimées par les professionnels du secteur privé de la santé face à la fuite de personnel vers le secteur public. En effet, depuis plusieurs années, les salariés du secteur privé se tournent vers le secteur public, engendrant un déficit de personnel dans le secteur privé qui est à l'origine d'une dégradation de la qualité des soins ; de plus, face à un tel phénomène, c'est la sécurité des patients qui est mise en danger. Pour remédier à cette situation, les professionnels du secteur privé de la santé revendiquent une augmentation des salaires et le rattrapage par étapes avec engagement et calendrier d'application intégré sur trois ans ; par ailleurs, ils réclament la mise en place d'un plan de carrière qui est inexistant dans le secteur privé. En conséquence, il souhaiterait connaître sa position sur le sujet, les mesures éventuelles qu'il envisage de prendre, sous quelles formes et dans quels délais.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62383

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3492